



## Audit des exigences principales RA 2020

### Rapport de non-conformités

Et

### Synthèse Générale

**NOM DE LA COOPERATIVE : SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GAGNY**

#### L'auditeur senior

Nom & prénoms : CISSE LASSANA

Téléphone : (225) 07 58 22 53 50

Email : alaciss83@yahoo.fr

Signature :

#### Personne en charge de la communication des mesures correctives

Nom & prénoms : KOUADIO KOUASSI ANTOINE

Téléphone : (225) 07 47 99 72 65

Email :  
akouassiantoine@gmail.com

Signature :

---

**Revue du rapport (Réservée à l'Organisme de Certification)**

**Commentaires des revues**



<b>EVALUATEUR :</b>	<b>Date de revue :</b>



CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

## A. IDENTIFICATION ET LOCALISATION DE L'ORGANISATION

Nom de l'organisation (Inscrire le nom intégral de l'organisation)	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GAGNY
Sigle de l'organisation (Si applicable)	COOP-CA SOCOOPAGAGNY
ID UTZ de l'organisation	<b>RA_00004522104</b>
Type d'organisation	<input checked="" type="checkbox"/> Coopérative/association (organisation d'agriculteurs) <input type="checkbox"/> Négociant (groupe dirigé par un négociant/traitant) <input type="checkbox"/> ONG/prestataire de service <input type="checkbox"/> Autre : _____ (texte libre)
Période de l'audit	04/08/2022 – 09/08/2022
Pays	COTE D'IVOIRE
Ville	GAGNY / SAN-PEDRO
Adresse géographique	Quartier BADO
Position GPS du Bureau du SGI ou du Site central du groupe en Latitude Longitude	4,7780 / -6,6625
Période de collecte des coordonnées GPS des parcelles du groupe	<b>Mars 2021 – juin 2021 et mars – mai 2022</b>
Equipement utilisé pour la collection des données	<input type="checkbox"/> GPS/GNSS (GARMIN, MAGELLAN) <input checked="" type="checkbox"/> APPLICATION SMARTPHONE (FAM)
Est-ce qu'un différentiel de correction a été utilisé ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> INCONNU
Statuts des collecteurs des données	<input type="checkbox"/> MEMBRES FORMES DE LA COOPERATIVE <input type="checkbox"/> TECHNICIEN PROFESSIONNEL OU TOPOGRAPHE <input checked="" type="checkbox"/> PRODUCTEURS RELAIS <input type="checkbox"/> AUTRES ()
Téléphone	07 47 99 72 65
Adresse email officielle de l'organisation	coopagagny@gmail.com
Site web	

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

Nom & contact du premier responsable	RAMDE GASTON / 07 78 10 00 04
Nom & contact du responsable du SG	KOUADIO KOUASSI ANTOINE 07 47 99 72 65

## B.DONNEES SUR LA PRODUCTION

Nombre total de membres (*) de l'Organisation	1312		
Superficie totale des exploitations des membres (*) de l'Organisation (en ha) (certifiées et autres cultures)	4 781,22		
Production totale de cacao des membres (*) de l'Organisation (en Kg)	2 519 228		
Membres approuvés <sup>(2)</sup> de manière interne pour la certification en cours.  <b>NB : Total par année d'ancienneté (An1, An2...) Pour les groupes en année An3+n, faites la sommation et notez-le dans la partie An3</b>	Total : 728	Femmes : 20	Hommes : 708
	An1 (nouveau membre) : 226		
	An2 (2 ans d'ancienneté) : 502		
	An3 (3 ans d'ancienneté) : 0		
Nombre de Membre approuvés <sup>(2)</sup> ayant quitté le groupe depuis la dernière certification	71		
Nombre de nouveaux Membres approuvés <sup>(2)</sup> ayant rejoint le groupe	226		
	Total	% de Polygone disponibles	

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

Superficie des Membres approuvés <sup>(2)</sup> de manière interne pour la certification en cours (en ha)	2628	40,13
Estimation de production totale des Membres approuvés <sup>(2)</sup> de manière interne pour la certification en cours (en Kg)	1 947 762	
Volume de la récolte <sup>(3)</sup> de l'année dernière ( <b>provenant uniquement des membres approuvés pour la certification précédente</b> )	NA (tous en 1 <sup>ère</sup> année)	
<b>Volume de cacao Certifié RA vendu en :</b>		
<b>1</b> -RA pour la campagne précédente (en Kg) (NA pour année 1)	1 431 833	Spécifiez les parts de volume <b>en %</b> <b>par acheteurs</b>
		- 1 062 562 CARGILL (74,20%) - 369 271 CEMOI (25,8%)
<b>2</b> -Conventionnel (provenant des parcelles certifiées RA de la campagne précédente) (en Kg)	0	
<b>3</b> -Autre certification (provenant des parcelles certifiées UTZ de la campagne précédente (en Kg) (précisez)	FairTrade : 1 029 685	
<b>4-Ordinaire (Ne provenant d'aucune parcelle certifiée RA) (en kg)</b>	0	

(<sup>1</sup>) Les membres de l'organisation sont ceux qui livrent du cacao (certifié et/ou non certifié) à l'organisation.

(<sup>2</sup>) Les Membres approuvés sont ceux qui figurent dans le registre à jour pour la certification en cours.

(<sup>3</sup>) Production totale réelle de la campagne précédente.

### C. SYNTHÈSE SUR LES FORMATIONS RECUES

Quels furent les thèmes abordés au cours des formations et des sensibilisations de la dernière année de certification (plus d'une option possible)	<input checked="" type="checkbox"/> Traçabilité <input checked="" type="checkbox"/> Pratiques agricoles <input checked="" type="checkbox"/> Entretien de l'exploitation et productivité <input checked="" type="checkbox"/> Techniques de Protection Intégrée des Cultures
--	---

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

	<input checked="" type="checkbox"/> Diversification des cultures <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation sécurisée des pesticides autorisés et délais de réentrée <input checked="" type="checkbox"/> Pratiques de récolte et post-récolte <input checked="" type="checkbox"/> Qualité du produit et sécurité alimentaire <input checked="" type="checkbox"/> Compétences d'archivage <input checked="" type="checkbox"/> Santé et sécurité au travail <input checked="" type="checkbox"/> Protection des plans d'eau <input checked="" type="checkbox"/> Protection de la faune et de la flore <input type="checkbox"/> Changement climatique <input checked="" type="checkbox"/> Droit des travailleurs <input checked="" type="checkbox"/> Travail des enfants, travaux dangereux et trafic, Importance de l'éducation <input checked="" type="checkbox"/> Égalité des droits et des opportunités pour les femmes <input checked="" type="checkbox"/> Harcèlement sexuel, diversité et discrimination <input checked="" type="checkbox"/> Santé et sécurité, VIH/SIDA, hygiène, nutrition familiale, Gestion des déchets <input type="checkbox"/> Autre : _____ (texte libre)
<b>Taux de participation aux formations des femmes productrices</b>	80

#### D.DONNEES SUR LE PERSONNEL ET LES INTERVENANTS EXTERNES

Nombre d'inspecteurs internes	Nombre de travailleurs sur les exploitations des membres pendant l'année	Liste des assistants techniques externes du groupe (Nom des entités qui assistent le groupe)	Nombre d'assistant techniques externes du groupe
6		ANADER; ELEPHANTS VERTS, IP/COACHS, CALLIVOIR, PUR PROJET, AHUI Paterne, AGNERO Noel, N'GUESSAN Aristide, YAO KOFFI JB, PRECIA MOLEN, DIALLO Ibrahim	21
Types de travailleurs (Ayant une rémunération)	Nombre d'Hommes	Nombre de Femmes	Nombre Total

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

<b>Permanents (plein temps)</b>	5	1	6
<b>Saisonniers / Journaliers / Temps partiel</b>	10	4	14
<b>Autres (Précisez)</b>			

### E.AUTRES PROGRAMMES DE CERTIFICATION

<b>Certifié</b>
<input type="checkbox"/> Organique
<input type="checkbox"/> Fair Trade USA
<input checked="" type="checkbox"/> Fair Trade FLO
<input type="checkbox"/> 4C
<input type="checkbox"/> Cocoa Practices
<input type="checkbox"/> CocoaAction
<input type="checkbox"/> Autres projets (spécifiez)

### F.SYNTHESE SUR LA PRIME -DIFFERENTIEL DE DURABILITE- INVESTISSEMENT DE DURABILITE

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

<b>Données du DD</b>	Montant global (FCFA)	Moyenne au kg (FCFA)
	<b>48 494 055</b>	<b>30 FCFA (CARGILL) et 45 FCFA (CEMOI)</b>
	<b>Prime payée partiellement aux membres ? Expliquez !</b>	
	C'est seulement la prime des trimestres 1 et 2 qui ont été payées par CARGILL pour les - livraison d'octobre 2021 à décembre 2021 (15 330 630 FCFA) - Livraisons de Janvier 2022 à Mars 2022 (11 114 760 FCFA) Il reste à payer : - pour Cargill : livraisons avril / juin 2022 - Cemoi : avril /juillet 2022	
	<b>Si Pas de prime reçue par les producteurs ? Expliquez !</b>	
<b>Données ID ou part coopérative</b>	Montant global (FCFA)	Moyenne au kg (FCFA)
	<b>48 494 055</b>	<b>30 FCFA (CARGILL) et 45 FCFA (CEMOI)</b>
	<b>Si Pas de prime reçue par le Groupe ? Expliquez !</b>	
	<b>Prime payée partiellement au Groupe ? Expliquez !</b>	
	C'est seulement la prime des trimestres 1 et 2 qui ont été payées par CARGILL pour les - livraison d'octobre 2021 à décembre 2021 (15 330 630 FCFA) - Livraisons de Janvier 2022 à Mars 2022 (11 114 760 FCFA) Il reste à payer : - pour Cargill : livraisons avril / juin 2022 - Cemoi : avril /juillet 2022 C'est seulement la prime des trimestres 1 et 2 qui ont été payées par CARGILL pour les	

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

	<p>- livraison d'octobre 2021 à décembre 2021 (15 330 630 FCFA)</p> <p>- Livraisons de Janvier 2022 à Mars 2022 (11 114 760 FCFA)</p> <p>Il reste à payer :</p> <p>- pour Cargill : livraisons avril / juin 2022</p> <p>- Cemoi : avril /juillet 2022</p>
--	---

## G. PROCES VERBAL DE L'AUDIT et DESCRIPTION DES NON CONFORMITES

Dans le cadre de la certification « RainForest Alliance », Bureau Veritas Côte d'Ivoire (BVCI) a audité **COOP CA SOCOOPAGAGNY**, du **04/08/2022 au 09/08/2022**. Ainsi, le(s) auditeur(s) **CISSE LASSANA et KOUAKOU YAO CELESTIN** avait (aient) pour mission de faire un large diagnostic du fonctionnement de **COOP CA SOCOOPAGAGNY** afin d'évaluer le niveau de conformité vis à vis des exigences principales applicables au groupe de la norme RainForest Alliance V1.1 pour l'année 1

Cet audit s'est déroulé à deux niveaux :

### – Audit organisation et de ses installations

L'auditeur a examiné la documentation du Système de Gestion Interne ainsi que des interviews de ses membres et au besoin des personnes externes à l'organisation (ONG, PRESTATAIRES DE SERVICE, ORGANISATIONS SYNDICALES ETC...). Il porte également sur la vérification des installations centrales (Magasins centraux de stockage du cacao, produits agrochimiques, matériels etc...)

### – Audit producteurs et leur famille

La base de sondage de l'audit a concerné **28 producteurs** tirés selon les critères **rendements, superficie, coordonnées gps, sexe, doublons de CNI et de noms, proximité des aires protégées**, parmi les producteurs candidats à la certification « RainForest Alliance » (voir tableau ci-dessous). Cet échantillon est calculé sur la base des paramètres standardisés des audits contenus dans le document de système d'attribution des audits mise en œuvre en Côte d'Ivoire et au Ghana, avril 2020 et sur la base des règles d'audit RA 2020 V1.1 Janvier 2021. Il porte sur les visites de plantations, les interviews de producteurs, des ouvriers agricoles et des membres de famille, des personnes membres de la communauté ainsi que sur la vérification des documents relatifs à la certification au niveau du producteur (contrat, reçu d'achat, etc..), des installations locales (magasins locaux de stockage du cacao, des produits agrochimiques, alimentaires et autres matériels, etc...)

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

---

Ce rapport présente l'intégralité des non-conformités liées aux exigences principales. Par conséquent les non-conformités liées aux critères intelligents et aux critères d'amélioration seront communiquées dans les détails dans le rapport général pour que l'organisation puisse les comptabiliser et prendre les dispositions idoines pour la suite du cycle de certification « RainForest Alliance ».

Les propositions de correction et les preuves de correction seront évaluées et validées dans **la fiche d'action corrective (FAC)** dans un délai maximum de cinq **(10) semaines** pour la **décision finale de certification**.

**NB : La transmission et la clôture des non-conformités par l'organisation auditée ne devra pas excéder 12 (douze) semaines à compter de la fin de l'audit.**

**Bureau Veritas souhaite le début de la transmission des preuves de correction 5 semaines au plus tard après la réunion de clôture.**

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

## H. LISTE DES PRODUCTEURS AUDITES BASEE SUR L'ANALYSE DE RISQUES

N°	Nom & Prénoms	Année de certification	Code	Section	Contact	Superficie déclarée (ha)	Waypoint format Degré décimaux (4 chiffres après la Virgule)	
						Superficie mesurée GPS (ha)	Latitude	Longitude
1	COULIBALY TOH ALPHONSE	2021	1720010 0198	GAGNY	07 08 10 58 56	2,45	5,0348	-6,7485
2	OUILI KAKOU	2021	1720010 2440	GAGNY	07 57 08 92 35	3,31	5,0180	-6,7598
3	ZOGBASSÉ KOUASSI FAUSTIN	2021	1720010 2446	GAGNY	07 08 61 02 16	1,75	5,0503	-6,7382
4	NITIEMA ZOETASSIDA	2021	1720010 0107	GAGNY	07 49 66 94 93	1,90	5,0423	-6,7371
5	OUEDRAOGO TIMDAOGO	2021	1720010 2062	GAGNY	07 09 72 88 45	2,60	5,0140	-6,7357
6	BOUDA BANGRÉ	2021	1720010 0119	GAGNY	07 48 36 21 54	3,49	5,0372	-6,7505

<b>CODIF.</b>	<b>FL-CIV-ITD_CCD 02</b>	<b>CREATION</b>	Janvier 2012
<b>INITULE</b>	<b>RAPPORT DE NON-CONFORMITES</b>	<b>REVISION</b>	2020 V10

7	ROUAMBA TIBO ISSAKA	2021	1720010 2068	GAGNY	05 54 20 22 42	0,72	5,0546	-6,7313
8	NEBIE VALERIE	2021	1720010 4133	GAGNY	07 47 59 07 65	4,37	5,0511	-6,7388
9	N'GUESSAN YAO FRANCIS	2021	1720010 0213	GAGNY	07 78 71 71 83	2,77	5,0467	-6,7120
10	KOUAMÉ DJEZOU FIRIM	2021	1720040 2592	DOBA	07 69 29 85 16	2,78	5,2143	-6,8473
11	KOUAKOU ADJOUA EUGENIE	2021	1720040 2582	DOBA	07 67 11 84 46	2,70	5,2126	-6,8468
12	OUEDRAOGO MOUSSA	2021	1720040 1977	DOBA	07 57 47 32 94	3,82	5,1804	-6,8599
13	ZONGO TEGAWEN BENJAMIN	2021	1720040 4310	DOBA	07 77 71 72 55	1,91	5,1671	-6,8486
14	ZONGO PHILIPPE	2021	1720160 2921	DOBA	07 49 05 49 26	16,5	5,1773	-6,8344
15	OUEDRAOGO YACOUBA	2021	1720040 3859	DOBA	07 68 21 40 47	3,50	5,1697	-6,8905
16	ZONGO VALENTIN	2021	1720040 2545	DOBA	07 08 73 24 89	1,30	5,1895	-6,8801

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

17	OUEDRAOGO ISSOUF	2021	1720040 1976	DOBA	05 05 29 47 87	1,76	5,1704	-6,8848
18	OUEDRAOGO ANTOINE	2021	1720040 0892	DOBA	-	3,40	5,1685	-6,8861
19	KOLOGO TANGA	2021	17200201 847	BIGNE	07 59 36 08 83	6,49	5,0102	-6,7236
20	TOKORA MABREY FLORENCE	2021	17200200 111	BIGNE	07 08 62 43 85	2,14	5,0238	-6,7187
21	NANA LEON	2021	17200202 645	BIGNE	07 89 00 59 13	0,76	5,01965	-6,7050
						0,58		
22	YAMEOGO GAEL	2021	17200200 439	BIGNE	01 01 03 37 53	1,38	5,0280	-6,7224
23	YABIRI KINDA	2022	17203504 383	SAHOUA	07 48 66 32 52	22,51	5,0973	-6,2633
24	YACOUBA OUEDRAOGO	2022	17203504 348	SAHOUA	07 98 35 39 04	4,02	5,0957	-6,2578
						3,96		
25	SALIFOU NIATTA	2022	17203504 380	SAHOUA	07 78 22 39 57	2,88	5,1048	-6,2781
						2,45		
26	SALIFOU NIATTA	2022	1720350 4406	SAHOUA	0749 09 25 74	3,57	5,0695	-6,2770
						3,82		

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

27	Ouedraogo Abdoulaye	2022	1720350 4394	SAHOUA	07 07 38 59 28	4,78	5,1159	-6,26046
28	Ouedraogo Abdoulaye	2022	1720350 4414	SAHOUA	07 07 63 16 89	1,35 1,35	5,0886	-6,2652

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

## I. AUDIT TMOIN D'INSPECTEURS INTERNES (\*)

Nom & Prénoms des inspecteurs observés	Code planteur(s) / Plantation(s) témoin(s)	Brève évaluation des performances des inspecteurs
ZONGO SALIF	17200100213	L'inspecteur s'est présenté et a présenté le principe de l'inspection. Il dispose d'une assez bonne maîtrise de la norme et a utilisé un langage compréhensible par le producteur. Assez bon dans l'ensemble, il peut mieux faire.
NANA LEON	17200202286	La prestation de l'inspecteur interne est satisfaisante, il remplit la majorité des critères

(\*) La fiche ayant servi à l'évaluation doit être transmise à BV pour archivage

## J. NON-CONFORMITES CONTRACTUELLES

L'audit du programme de certification RA 2020 de **COOP CA SOCOOPAGAGNY** par **Bureau Veritas Côte d'Ivoire**, conformément aux références contractuelles ci-dessous:

- aux TERMES ET CONDITIONS GENERALES DE SERVICES de **Bureau Veritas Côte d'Ivoire**,
- à la Norme pour l'Agriculture Durable de Rainforest Alliance, Exigences pour les exploitations agricoles, Version 1.0,
- Règles d'audit et de certification Rainforest Alliance Version 1.1 ;
- Politique Cacao pour les exploitations agricoles et chaînes d'approvisionnement de Mai 2021, Version 2
- à la PROCEDURE GENERALE DE CERTIFICATION **RA de Bureau Veritas Côte d'Ivoire**,
- Politique concernant la certification des exploitations et de la chaîne de traçabilité du cacao Avril 2020

a relevé :

**(00) Non-conformité(s) contractuelles décrites ci-dessous.:**

I.1 PARTIE RESERVEE A L'AUDITEUR	
<b>Auditeur N°1</b> : CISSE LASSANA	<b>Auditeur N°2</b> : KOUAKOU YAO CELESTIN
Référence contractuelle :	Critique : <input type="checkbox"/> Non critique : <input type="checkbox"/> Observation : <input type="checkbox"/>

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

**Rapport de non-conformité :**

**K. NON-CONFORMITES NORMATIVES**

L'audit du programme de certification RA 2020 de **COOP CA SOCOOPAGAGNY** par **Bureau Veritas Côte d'Ivoire** conformément au RA Exigences pour les exploitations Agricoles 1.1 ; Règles pour la certification et pour les audits, Politique cacao RA applicable à la Côte d'Ivoire v 2.1 a relevé :

**(07) Non-conformité(s) normatives dont (07) non-conformité(s) aux exigences principales et (00) non-conformité(s) aux exigences d'amélioration décrites ci-dessous.**

**I.2 PARTIE RESERVEE A L'AUDITEUR**

**Auditeur N°1 :** CISSE LASSANA

**Auditeur N°2 :** KOUAKOU YAO CELESTIN

Exigence Non-conforme : 1.2.4

Principale :  Amélioration Obligatoire :

**Rapport de non-conformité :**

Le groupe dispose d'un registre à jour de ses membres qui comprend 728 membres et contenant pour chaque membre les informations exigées par le point de contrôle. Cependant, il ressort de l'analyse des différentes rubriques que ce registre présente quelques irrégularités. A savoir : A savoir les noms de certains membres sur leurs pièces d'identité différent de leurs noms dans le registre. Ce sont :

- 17200102062

Nom sur la pièce d'identité : OUEDRAOGO TINDAOGO

Nom dans le registre : OUEDRAOGO TIMDAOGO

- 17200104133

Nom sur la pièce d'identité : NEBIE WENDE VALERY

Nom dans le registre : NEBIE VALERIE

- 17200402592

Nom sur la pièce d'identité : DJEZOU FIRMIN

Nom dans le registre : KOUAMÉ DJEZOU FIRIM

- 17200402582

Nom sur la pièce d'identité : KOUAKOU ADJOUA

Nom dans le registre : KOUAKOU ADJOUA EUGENIE

- 17200404310

Nom sur la pièce d'identité : ZONGO TEGAWENDE

Nom dans le registre : ZONGO TEGAWEN BENJAMIN

Exigence Non-conforme : 1.3.1

Principale :  Amélioration Obligatoire :

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

**Rapport de non-conformité :**

Le groupe a tenu une séance de travail en juillet 2022 avec les membres du SGI pour renseigner l'outil d'évaluation des risques de RA. Il ressort de l'analyse de l'outil que certaines réponses du groupe ne sont pas appropriées à la réalité du groupe. Par exemple:

- le groupe dit qu'il n'y a pas de risques que les producteurs étendent ou changent leurs exploitations alors que des producteurs ont affirmé avoir acheté le champ de leur voisin pour augmenter leur superficie (17203504406)
- le groupe dit qu'il n'utilise pas de sous-traitants alors qu'il ressort de l'interview avec l'ADG que les manutentionnaires sont des sous-traitants
- le groupe dit que ces membres n'a pas accès à des débouchés commerciaux/acheteurs différents pour leurs produits certifiés alors que le groupe est engagé dans 2 certifications RA et FairTrade et aussi, il arrive parfois que les membres font des ventes hors coopérative.

Exigence Non-conforme : 1.3.2

Principale :  Amélioration Obligatoire :

**Rapport de non-conformité :**

Le groupe a établi un plan de gestion comprenant les actions basées sur l'évaluation des risques (1.3.1) et l'auto-évaluation (1.4.2). Pour les groupes, le plan de gestion est en outre basé sur l'évaluation de la capacité de gestion (1.1.1) et l'inspection interne (1.4.1).

Cependant, le plan ne prend pas en compte les recommandations issues de l'évaluation des risques sur la santé et sécurité au travail (5.6.1)

Exigence Non-conforme : 4.6.6

Principale :  Amélioration Obligatoire :

**Rapport de non-conformité :**

Certaines exploitations visitées abritent des appâtâmes et des puits, mais aucune disposition n'est prise pour éviter la contamination par les pesticides, par la dérive de pulvérisation ou d'autres voies, des zones traitées vers d'autres zones. C'est le cas chez les producteurs 17200100119 et 17200201847

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

Exigence Non-conforme : 5.6.1

Principale :  Amélioration Obligatoire :

**Rapport de non-conformité** :

Le groupe a mis en place un comité de santé et sécurité au travail de 9 membres pilotés par l'ADG.

Le groupe appelle à M. NGUESSAN ARISTIDE, technicien en QHSE, diplômé de l'Université Nangui Abrogoua qui a procédé à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité au travail.

Cependant, les recommandations ne sont pas incluses dans le plan de gestion.

A la suite, l'expert a formé le comité et le personnel le 28/06/2022 sur le sujet. Le PV ainsi que la liste de présence sont disponibles.

Exigence Non-conforme : 5.6.10

Principale :  Amélioration Obligatoire :

**Rapport de non-conformité** :

Le groupe dispose de 6 atomiseurs dont 4 nouveaux et 2 anciens qui sont à la réparation. Les applicateurs qui utilisent ces machines reçoivent une formation appropriée. Les 4 nouveaux sont en bon état et sont stockés au magasin phytosanitaire.

Exigence Non-conforme : 6.3.2

Principale :  Amélioration Obligatoire :

**Rapport de non-conformité** :

Certaines exploitations visitées abritent des appâtâmes et des puits, mais aucune disposition n'est prise pour éviter la contamination par les pesticides, par la dérive de pulvérisation ou d'autres voies, des zones traitées vers d'autres zones. C'est le cas chez les producteurs 17200100119 et 17200201847.

<b>CODIF.</b>	<b>FL-CIV-ITD_CCD 02</b>	<b>CREATION</b>	Janvier 2012
<b>INITULE</b>	<b>RAPPORT DE NON-CONFORMITES</b>	<b>REVISION</b>	2020 V10

## L. DECLARATION

Par l'attestation des noms et/ ou signature des auditeurs et du responsable du SG ci-dessus, nous déclarons :

1. Que toutes les informations données dans ce rapport sont correctes et complètes ;
2. Que nous avons bien pris en compte les résultats de l'audit comme indiqué dans ce rapport ;
3. Que les corrections et mesures correctives nécessaires doivent être définies et mises en œuvre par l'organisme audité et évalué par le responsable d'audit dans un délai de 12 semaines ;
4. Que ce rapport d'audit est un document privé et confidentiel et ne sera pas transféré à des parties tierces sauf dans le cas des autorités compétentes sans permission préalable. Si l'audit est demandé et financé par une tierce partie, celle-ci peut avoir une copie du rapport si nécessaire.
5. Ce rapport sera évalué par le service Programme de Développement Durable de Bureau Veritas Côte d'Ivoire (EVALUATEUR) et la version finale sera communiquée à l'organisation auditée.

## M. DECISION APRES EVALUATION DU RAPPORT D'AUDIT

CERTIFIABLE  : RAISONS

NON-CERTIFIABLE  : RAISONS

VERIFICATION SUR SITE  : RAISONS

DATE DE DECISION :

## N. DECISION DE CERTIFICATION APRES ANALYSE DES PREUVES DE CORRECTION MATERIALISEES DANS LA FICHE D'ACTION CORRECTIVE (FAC)

DEMANDE D'APPROBATION RA  : RAISONS

NON-CERTIFICATION  : RAISONS

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

VERIFICATION SUR SITE : RAISONS

DATE DE DECISION

**NB : Email de communication et de transmission:**

Rapports de synthèse d'audit :

[david.ebia@bureauveritas.com](mailto:david.ebia@bureauveritas.com)

[marie.aka@bureauveritas.com](mailto:marie.aka@bureauveritas.com)

[djeneba.diabate.bureauveritas.com](mailto:djeneba.diabate.bureauveritas.com)

[Kassy.aka@bureauveritas.com](mailto:Kassy.aka@bureauveritas.com)

Documents d'actions correctives :

[david.ebia@bureauveritas.com](mailto:david.ebia@bureauveritas.com)

[Kassy.aka@bureauveritas.com](mailto:Kassy.aka@bureauveritas.com)

[djeneba.diabate.@bureauveritas.com](mailto:djeneba.diabate.@bureauveritas.com)